

Bailhardin

1788

Premier feuillet.



LE présent Registre contenant *six* feuillets, cotés & paraphés, par premier & dernier, par Nous JEAN - ARMAND - NICOLAS COLLINET DE ROUGEBOURSE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant - général aux Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté ce jourd'hui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de *Bailhardin*

pendant l'Année mil sept cent quatre-vingt *sept* & six semaines au plus tard, après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé, conformément à la Déclaration du Roi, du 7 Avril 1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix livres d'aumône & de saisie de son temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende; le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. FAIT à Meaux, en notre Hôtel, le *vingt* Décembre mil sept cent quatre-vingt *sept* *Collinet de Rougebourse*

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci - dessous.

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

Mairie de T...

1826
1788
26
74

L'an 1768 Le vingt un Janvier en decede et
Lendemain a été Juhnié dans le Chœur
de cette paroisse par nous susdigne Curé
de Signely pour l'absolution de N. S. Le Curé
Jean papillon âgé Environ cinquante
ans après avoir été muni des sacrement
de l'Eglise en son vivant Maitre en l'Esprit
de Joseph Dusautoy clerc paroissial et de
Jean Baptiste Le Riche bedeau qui ont signé,
Dusautoy Le Riche Fontenay cure
de Signely

L'an 1768 Le vingt sept Janvier en decede et
le lendemain a été Juhnié dans le Chœur
de cette paroisse par nous susdigne Curé de
Signely pour l'absolution de N. S. Le Curé Etienne
François Carré âgé de deux mois Enmy fils
de Etienne Carré Maitre en l'Esprit et de Marie Jeanne
Hervé Gibaut, En présence de Joseph Dusautoy
clerc paroissial et de Jean Baptiste Le Riche
bedeau qui ont signé,
Dusautoy Le Riche
Fontenay cure de Signely

L'an 1768 Le vingt neu Janvier sans publica
dans cette Eglise fiancailles celebrees l'acte
de mariage, de deux bons Juviniens,

Le vingt huit Janvier 1768 signé Le Maître
de cette paroisse de cette paroisse ai
recu en cette Eglise le mutual consentement
qu'on donne par paroles de presuim à leur
Mariage, Marie Ange Jean Baptiste pachau
Maitre âgé de vingt six ans fils mineur de
Joseph Pachau Maitre Maitre et de Anne Françoise
Ploque et Marguerite Angelique Courgeon
âgée de dix huit ans fille mineure de Joseph
Courgeon Auvergnat et de Angelique Aldine tous
de cette paroisse, et leur ai donné la benediction
Nuptiale en présence du Cote de L'epoux de
Joseph pachau son pere et de Antoine Ploque
son oncle, et du Cote de L'epouse de Joseph Courgeon
son pere et de Jean Courgeon son piteul de Jean
Ploque son oncle et autres parant qui ont
tous signé Marie ange quantefu Pache
Marguerite Angelique Courgeon Pachau = Gibert fils
Mora ~~françois~~ alain Ploque
Joseph Courgeon fils Courgeon Ploque
Epistole Claude Ploque
ange Ploque Ploque

L'an 1748 Le Quatre Jerniv un bans public fait
 dans cette Eglise que dans celle de S^r Nicolas de la ville
 de Meaux, J^rmeuriller celeberrim, Lettre de Mariage
 de l'union de deux autres bans jusque a Meaux Le trois
 Jerniv signé Le Maître J^r, Je soupçonné prêtre Curé
 de Vignely pour Labonne de M^r La Fuxé, ai reçu en
 cette Eglise le mutuel consentement qu'on donné par
 paroles de present a leur Mariage Jean Baptiste âgé
 de vingt sept ans fils mineur de Jean Botta et de
 défunte Benigne Bureau de la paroisse de S^r Nicolas
 de Meaux, et Marie Anne Ursule Seguin âgée de
 vingt quatre ans fille mineure de Etie Seguin marié
 et de Marie Anne Le prêtre de cette paroisse, et leur
 ai donné la benediction Nuptiale en presence du C^{te}
 de Leques de Jean Botta son pere et de Jean Constant curé
 et de C^{te} de Leques de Etie Seguin curé pere et de
 Antoine le prêtre son oncle, et autres parents et amis
 qui ont signé, all'caption de Leques et de son pere et de
 son de Leques et de son pere qui ont declaré se tenir signés,
 Antoine Lepretre Jean Pierre Constant
 Marie Anne Ursule Seguin Signature
~~Seguin~~ Seguin Fontaineau curé de Vignely

L'an 1748 le dix sept Jerniv est né du
 legitime mariage et le len de son aucte Baptiste
 par deux douze ans curé de Vignely en l'absence
 de Monsieur le curé Maguilla de Vignely et l'absence
 fille de Jean Louis Fleureau Marouvois et de Marguerite Elisabeth
 Elise Vermeil - le parain Jacques Philippe Vermeil Secours, le
 Marain Antoine Simon de Beaujeu qui ont signé
 Vermeil Antoinette Jerniv
 Fontaineau curé de Vignely Signature
 L'an 1748 le vingt Jerniv et né de legitime mariage et le
 lendemain a été baptisé par trois curé de Vignely et le
 parain fils de Richard Nicolas Fleureau et l'angeyue
 haldot, le parain sire Dominique Leoy, et la maraine
 Charlotte Adelaide Porchev qui ont signé, Signature
 Cyr Dominique Le Coq Charlotte Adelaide Porchev
 Fontaineau curé de Vignely

L'an 1748 le vingt un Jerniv et né de legitime
 mariage et le lendemain a été baptisé par un
 curé de Vignely Marguerite Michel fille de Francois
 Antoine Journales et de Marie Louis Journales
 Vasse le parain Nicolas Michel Journales et
 la marain Jeanne Marguerite Vasse qui ont
 signé, Signature parain Jeanne Marguerite Vasse
 Fontaineau curé de Vignely

L'an 1788 le vingt six février en vertu de jugement de M. Le Prevost de Villardou. Hier et apres les ceremonies de l'eglise nous avons inhume dans le cimetiere de cette paroisse le corps d'une jeune femme inconnue trouvee le dit jour d'heur noyé dans les rivieres de Marne pres le bas de dit Villardou, en presence de Joseph Bastouy, cure paroisial, de Jean Baptiste Leche et Martin Marot, bedaux qui ont signé avec nous.

Le Riche
Fontaine curia Villardou

L'an 1788 le deux mars est né de legitime mariage et le même jour a été baptisé par nous cure de Souffry Jean Baptiste Ambroise fils de Jean Pierre Vermeilleux de la commune de Vauvray, le parrain Jean Baptiste Ambroise Duriquet et la marraine Charlotte de la commune de Poche qui ont signé Jean Baptiste Ambroise Duriquet Charlotte de la commune de Poche Fontaine

Cure de Villardou

L'an 1788 le six mars est né de legitime mariage et le même jour a été baptisé par nous cure de Souffry Louis fils de Louis Pierre Poche de la commune de Poche, et de Catherine de la commune de Poche, le parrain Jacques de la commune de Poche, et la marraine Marie Genevieve Coustou qui ont signé Fontaine, curia Villardou

Coustou

L'an 1788 le dix sept mars est né de legitime mariage et le même jour a été baptisé par nous cure de Vignely en l'absence de M. le curé Henri Auguste fils de Denis (le curé) Jeanne Marie de la commune de Vignely, le parrain Augustin de la commune de Vignely, et la marraine Marie de la commune de Vignely qui ont signé Baptiste Fontaine curia de Vignely

Baptiste

Fontaine curia de Vignely

L'an mil sept cent quatre vingt huit le vingt six mars est né de legitime mariage et le lendemain a été baptisé par nous cure de Vignely en l'absence de M. le curé Antoine de la commune de Vignely, le parrain Antoine de la commune de Vignely, et la marraine Marie de la commune de Vignely qui ont signé avec nous M. le Riche Fontaine curia de Vignely



L'an mil sept cent quatre vingt huit le vingt de mars est né de legitime mariage et le lendemain a été baptisé par nous cure de Vignely en l'absence de M. le curé prieur de la commune de Vignely, le parrain Antoine de la commune de Vignely, et la marraine Marie de la commune de Vignely qui ont signé avec nous. Fontaine curia de Vignely

L'an 1788 le vingt huit mars est né de legitime mariage et le lendemain a été baptisé par nous cure de Souffry, le parrain Antoine de la commune de Vignely, et la marraine Marie de la commune de Vignely qui ont signé avec nous. Fontaine curia de Vignely

Fontaine curia Villardou

L'an 1788 le quinze avril est né de legitime mariage et le même jour a été baptisé par nous cure de Souffry Antoine fils de Joseph Jacques de la commune de Vignely, et de Jeanne Marie de la commune de Vignely, le parrain Jean Pierre de la commune de Vignely, et la marraine Marie de la commune de Vignely qui ont signé avec nous. E. Duriquet

L'an 1788 le quinze avril la cérémonie du baptême ont été célébrés par nous cure de Souffry à une fille à la capitale ou à l'impair le nom de Marie Catherine fille de Joseph Jacques de la commune de Vignely, et de Jeanne Marie de la commune de Vignely

En l'année, née d'aujourd'hui après saint Joseph, qui avoit été baptisé
de la maison de cause du nom par Notre Seigneur Christien
de conscription en cette paroisse, le parain pour ledite cérémonie Jacques
alors curé, la maraine Marie Catherine Marote qui ont déclaré
sa volonté signés;

L'an 1788 le quinze août en l'année de l'indépendance a été inhumé dans
le cimetière de cette paroisse par nous curé de Signely en la présence
de M. de Cure Marie Catherine Jaquinot fille de Joseph Jaquinot
Jousselin, et de Jeanne Nicole Laquindre, en présence de Joseph Duranton
clerc paroissial et de Jean Baptiste de Niche Bedeau qui ont signé

Fontaine Le Riches fontaine

L'an 1788 le dix neuf avril a été inhumé dans le cimetière de cette
paroisse par nous curé de Signely saint Joseph Jaquinot de 22
ans âgé de quatre jours fils de Joseph Jaquinot Jousselin et de
Jeanne Nicole Laquindre, en présence de Joseph Duranton clerc paroissial
et de Jean Baptiste de Niche Bedeau qui ont signé avec nous,

Fontaine Le Riches fontaine

L'an 1788 le cinq mai est né de légitime mariage et baptisé
par nous curé de Signely dans la paroisse de Barbacour
fils de Jacques Philippe Bernuelle baron et de Marie
Jeanne Elizabeth. Venus le parain Jacques Philippe baron
de la maraine Catherine Courtois qui ont signé / Barbaud
clerc curé fontaine de Niche Bedeau

L'an 1788 le huit mai est né de légitime
mariage et baptisé par nous curé de Signely dans la paroisse de
Barbaud fils de Leonard Malabard maron et de Marie Guerin de Niche
le parain Jean Nicolas Bonenfant qui a déclaré
sa volonté signés et la maraine Marie Louise Petit
qui a signé / et c. fontaine de Niche Bedeau

L'an 1788 le cinq mai en l'année de l'indépendance a été inhumé dans
le cimetière de cette paroisse par nous curé de Signely en la présence
de M. de Cure Marie Catherine Jaquinot fille de Joseph Jaquinot
Jousselin, et de Jeanne Nicole Laquindre, en présence de Joseph Duranton
clerc paroissial et de Jean Baptiste de Niche Bedeau qui ont signé



Fontaine Le Riches fontaine

L'an 1788 le cinq juin en l'année de l'indépendance a été inhumé
dans le cimetière de cette paroisse par nous curé de Signely
Marie Jeanne Bernuelle petit âgé d'environ dix mois fille de
Nicolas Petit et de Marie Anne Elizabeth Jaquinot
de Niche paroisite de Paris, chez Marie Catherine Guerin de
Thomas changeur marchand de nouveautés, en présence de Joseph
Duranton clerc paroissial et de Jean Baptiste de Niche Bedeau qui ont
signé

Fontaine Le Riches fontaine

L'an 1788 le cinq juin en l'année de l'indépendance a été inhumé
dans le cimetière de cette paroisse par nous curé de Signely
par le consentement de M. de Cure Marie Catherine Elizabeth
Petit âgé d'environ quatre vingt deux ans après
avoir été muni des sacrements de l'Eglise, dans la paroisse
de Niche par le curé de Niche, l'inhumation a été faite en présence
de Jeanne Bernuelle de Niche, en de Joseph Duranton clerc
paroissial qui ont signé, approuvé un notaire royal
La troisième ligne, **Fontaine** de Niche Bedeau

Fontaine Le Riches fontaine

L'an mil sept cent quatre vingt huit le treize juin
est né de légitime mariage et le même jour a été baptisé
par nous curé de Wignely sousigné du consentement de monsieur
le curé marié Genesius fille de Claude Théodore Bonenfant
Mauveiron et de Marie Genesius héritière le parain Louis France
Mereux le marais marié François Throssique héritier qui
ont déclaré ne savoir signer
fontenau curé de Wignely

L'an 1778 le quatorze juin est décédé et le lendemain a été inhumé dans
le cimetière de cette paroisse par nous curé sousigné François
Elizabeth Catherine Aubry âgée d'environ 80 ans sa femme fille de
Jean Pierre Aubry Bourgeois et de Catherine Jacques paroisse
N^e Julienne de parais chez femme Nicole de grande femme de Joseph
Jaquinet journalier et sa femme en présence de Joseph Descauby
clerc paroissial et de Jean Baptiste Le Riche Bourgeois qui ont signé
Le Riche, fontaine curé de
Wignely

L'an 1778 le onze juillet en vertu du jugement de M^{le} Le Procureur
de Trilbardou s'ensuivant les arrêts de l'Église nous avons
inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps mort
de Paul baron veuve le dit jour s'ensuivant dans la cimetière
de Marais près le bas du dit Trilbardou en présence de Joseph
Descauby clerc paroissial et de Jean Baptiste Le Riche
Bourgeois qui ont signé avec nous
Le Riche, fontaine curé de Trilbardou

Le Riche, fontaine curé de Trilbardou

62
L'an mil sept cent quatre vingt huit le vingt cinq
juillet est né de légitime mariage et le même jour a été
baptisé par nous curé de Wignely sousigné du consentement de
Monsieur le curé Charles Vidal fils de André Philippe Langlois
Mauveiron et de Marie Victoire Barbaud le parain Jean François
Vidal Robert et sa femme Marie Charlotte Barbaud qui
ont déclaré ne savoir signer
Le Riche, fontaine curé de Wignely

M^e C. Barbaud, fontaine curé de Wignely

L'an 1778 le treize août a été né et a été baptisé
par nous curé sousigné Scholastique Garellet
fille de Claude Garellet Mauveiron et de
Genevieve Vermeille le parain Nicolas
Chautareux et le marais François Scholastique
Euphémie Garellet qui ont signé
Nicolas Chautareux
Francoise Scholastique Garellet
fontaine curé de Trilbardou

L'an 1778 le treize août est décédé et le lendemain a été inhumé
dans le cimetière de cette paroisse par nous curé sousigné François
Vidal Bourgeois âgé d'environ huit mois sa femme fille de Jean Nicolas
Bourgeois journalier et de femme Marguerite Le Riche Bourgeois
de Joseph Descauby clerc paroissial et de Jean Baptiste Le Riche
Bourgeois qui ont signé
Le Riche, fontaine curé de Trilbardou

L'an 1748 Le troisiesme jour de Septembre est decede et le lendemain a esté
inhume dans le chœur de cette paroisse par nous curé
Suffragan, Thome Philippe Seguin aagé de soixante quatre
ans huit mois après avoir receu les sacraments de l'Eglise, l'opereur
de Thome Philippe Seguin son fils et de Denis Guenin son
gendre et autres parant. qui ont signé; quinquin, Seguin
Antoine Sanson, Pierre Charles nicard, Genereis,
Fugard
Fontaine Curi de Villabon

L'an 1748 le vingt trois Septembre est été de
legitime mariage et le même jour a été baptisé
par nous curé Suffragan Marie Jeanne fille
de Marie françois Constantin Gardinier et de
M. Lenoir Seigneur de cette paroisse et de
Marie françoise Vilain, le parain Jean
Mithaus Couvrye du Chateau et la
maraine Anne Joseph françoise Fourmes
qui ont signé
Jousier Jeanne Genevieve millard
Fontaine

L'an 1748 le vingt trois Septembre est été de
legitime mariage après Marie Jeanne Constantin
Francois Kavis, et a été baptisé le même jour
par nous curé Suffragan, le dit françois Kavis
et de Marie françois Constantin Gardinier
et de Marie françoise Vilain, le parain
et de Marie françoise Vilain, le parain

Francois Kavis Henri Collin, vobis de
Chambre de M. de nos Seigneurs de cette
Paroisse et la Maraine Marie Elizabette
le Pretre qui ont signé
J. Hamiot Collin

Marie Elizabeth le pretre Fontaine
Curi de Villabon

L'an 1748 Le troisiesme jour de Septembre est decede et le lendemain
a été inhume dans le chœur de cette paroisse par
nous curé Suffragan, Marie Anne Peron aagé de
Cinquante huit ans, après avoir été muni des sacraments
de l'Eglise en son vivant femme de Pierre parain marié
en cette paroisse, en présence du dit parain son mary et
de Pierre Nicolan et Jean Ambroise parain ses fils qui
ont signé avec nous; parant
Pierre Nicolan parant Jean Ambroise parant
Fontaine Curi de Villabon

L'an 1748 Le troisiesme jour de Septembre est decede et le lendemain
a été inhume dans le chœur de cette paroisse par
nous curé Suffragan, Denis Julie fille d'Etienne
Philippe Seguin manouvrier et de Denise
Julie Sigard, le parain Jacques Etienne Seguin
la maraine Denise Julie Porché qui ont
signé; Seguin J. Porché
Fontaine Curi de Villabon

L'an 1788 Le quatorzième de décembre est de cede et de l'indemmen-
tation de l'Inhumé dans le sanctuaire de cette paroisse par
nous Curé et ouvrois, Jean Jacques Chalopin Curé et ouvrois
Jean Baillet aye de l'Inhumé et aut. traisans appis et ouvrois
munica du sacrement de l'extremé onction, Les presences de
pierre Antoine levan son gendre et d'Antoine Chalopin son
frere et autres qui ont signé,

Pierre Antoine levan Chalopin
freres
Antoine Louis Tribardou

L'an 1784 Le cinq vend de decembre est de cede et de l'indemmen-
tation de l'Inhumé dans le sanctuaire de cette paroisse par
nous Curé et ouvrois, Jean Jacques Chalopin Curé et ouvrois
et un mois de de Joseph Claude Marchand
Episcop et de Antoine Chalopin presence de l'extremé onction
de son pere et de Jean Baptiste Gasse son frere
qui ont signé,

Joséph Claude Marchand
Gasse

Maintenant Trilbardou